



## INFORMATIONS COMMUNALES :

Jeudi 07 Mai 2015

N°  
32/15

### PLACE À VERRE :

Le secteur de collecte de verre et de papiers subit régulièrement le dépôt de poubelles et de cendres le long du ruisseau.

Ces dépôts sauvages sont strictement interdits. Les cendres doivent être déposées sur le domaine privé de jardinage, dans les cultures, les sacs de compostages ou sur les fumiers, mais appartenant ou cultivés par le dépositaire.

Pour ce qui concerne les déchets, la poubelle postée auprès des bulles de collecte doit être utilisée et quand elle est pleine, ne doit pas étaler les déchets, et vous prévenir de cette saturation...

Merci pour cette démarche civique...

---

### AIDES AU NÉPAL :

Avec les pompiers de Nancy et de Meurthe et Moselle, sous mandat d'ONG à titre associatif, en dehors du service, nous préparons un départ pour le Népal suite au tremblement de terre qui vient de meurtrir le pays.

Nous constituons une équipe de 10 spécialistes, et en partenariat avec le Cercle International de l'Eau de Nancy, nous projetons d'aller installer 4 stations de potabilisation d'eau dans les secteurs ruraux les plus isolés du Nord de Katmandou, d'acheminer des médicaments et éventuellement de prendre des renseignements sur les éventuels français disparus.

Nous avons besoin de financer ce déplacement de 10 jours pour lequel nous nous engageons à titre bénévole. Il y a urgence, nous partons le 15 mai.

Nous comptons sur les dons privés et publics pour nous aider dans cette action humanitaire pour un pays où l'ampleur du drame ne nous est pas encore totalement connue.

Merci par avance.

Pour nous aider : Chèque à l'ordre de GGKTMA  
Chez Didier MULLER, Opération pompier 54 Népal  
5 bis rue de la Boudière 54000 NANCY

Landry RICHARD - Pompier Professionnel à Nancy Tomblaine  
Conseiller délégué à la Sécurité  
Commune de SEICHAMPS

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique